Greffe
du Tribunal de Commerce de
Lille
Halle aux Sucres
33, Avenue du Peuple Belge
B.P. 109
59009 LILLE Cedex

CERTIFICAT
DE DEPOT D'ACTES DE SOCIETE

Concernant :

Sàrl VAN SANTEN ET ASSOCIES SARL
41 place Du Palais Rihour
59000 LILLE

Dépôt effectué par :

Sas CHD FLANDRES-ARTOIS
Synergie Park 9 Rue Louis Neel
59260 LEZENNES

Numéro RCS : Lille B 423 620 939 <66332/1999B00867>

Pièces déposées le 02/07/2009 Numéro : 2904970
Acte sous seing privé du 15/06/2009 - Cession de parts (ou Donation) - Modification(s) statutaire(s)
Statuts mis à jour du 15/06/2009

Tarif fixé par décret 2007-812du 10/05/07 - 6 Taux de base -Détail sur note de frais et honoraires annexée.

Le Greffier,

TRIBUNAL DE COMMERCE DE LILLE

02 JUIL. 2009

66332

4970

Entre les soussignés

Monsieur Robert Jan VAN SANTEN, demeurant 9 rue Négrier 59800 LILLE, agissant et stipulant en sa qualité d'associé de la **Société SARL VAN SANTEN et Associés**, société à responsabilité limitée dont le capital est de 60 000 €, représenté par 1 000 parts d'un montant de 60 € chacune, ayant son siège social 41, Place du Palais Rihour 59000 LILLE et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de LILLE sous le n° B 423 620 939.

le « Cédant »

d'une part,

02 JUIL. 2009

Et

Monsieur Gontran DUFOUR, demeurant 47, rue Jeanne d'Arc 59000 LILLE

le « Cessionnaire »

d'autre part,

Monsieur Robert Jan VAN SANTEN, cogérant de ladite société, intervenant aux présentes pour affirmer que la présente cession est conforme à la loi et aux statuts : article 10 : « Les parts sont librement cessibles entre associés ».

IL A ETE CONVENU CE QUI SUIT :

Article 1 - Cession des parts

Par les présentes, **Monsieur Robert Jan VAN SANTEN** cède, avec les garanties ordinaires et de droit, à **Monsieur Gontran DUFOUR** qui accepte 17 parts sociales d'un montant de 60 € chacune, dont il est propriétaire et qu'il détient en représentation de son apport en nature.

Les parts cédées deviendront la propriété de **Monsieur Gontran DUFOUR** à dater de ce jour. Celui-ci recevra seul la fraction des bénéfices de l'exercice en cours attachés auxdites parts. Il sera subrogé dans tous les droits et obligations liés aux parts qui lui ont été cédées.

VP. G.D

Article 2 - Prix

Monsieur Gontran DUFOUR, acceptant la présente cession, en a payé le prix de 1 020 €, à l'instant même, **Monsieur Robert Jan VAN SANTEN** lui en a donné quittance.

Monsieur Gontran DUFOUR cessionnaire, s'engage à procéder à l'accomplissement des formalités de signification précisées par l'article 1690 du Code civil. Toutefois, la signification peut être remplacée par le dépôt d'un original de l'acte de cession au siège social contre remise par le gérant d'une attestation de ce dépôt (C.com., art. L. 221-14).

L'Article 7 des statuts sera modifié, sous la condition suspensive du présent acte.

Article 3 - Formalités de publicité

Monsieur Robert Jan VAN SANTEN, cogérant de la société, se voit confier tous les pouvoirs en vue de remplir les formalités de publicité prescrites par la loi. Dès que cette cession dûment acceptée, aura été signifiée à la société conformément à l'article 1690 du Code civil. Toutefois, la signification peut être remplacée par le dépôt d'un original de l'acte de cession au siège social contre remise par le gérant d'une attestation de ce dépôt (C. com., art. L. 221-14).

Article 4 – Frais

Les frais auxquels le présent acte donnera lieu, seront supportés par **Monsieur Gontran DUFOUR**, pour les frais se rapportant à la cession des parts à lui consenties et par la société pour ceux concernant la modification des statuts.

Fait en cinq originaux dont un pour l'enregistrement et deux pour le dépôt en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Enregistré à : SERVICE IMPOT ENTREPRISES DU GRAND LILLE EST
Le 29/06/2009 Bordereau n°2009/1 015 Case n°18 Ext 6874
Enregistrement : 25 € Pénalités :
Total liquidé : vingt-cinq euros
Montant reçu : vingt-cinq euros
Le Contrôleur

A Lille, le 15 Juin 2009

Le Cédant

RJ VAN SANTEN

"lu et approuvé"

Le

RJ VAN SANTEN

"lu et approuvé"

G. DUFOUR

Hervé COLAS
Contrôleur 3

Bon pour Accord -